

ASSOCIATION VAL TRIQUET-DERBORENCE : AGO 30 JUILLET 2022

Sous tente, Lac Bleu, 10h30

1 Accueil et salutations

- ⇒ Fabrice excuse notre membre du comité, Frédéric Dessimoz.
- ⇒ Proposition de modification de l'ordre du jour : pas de demande de modification.
- ⇒ Information sur le déroulement de la journée
- ⇒ Collecte des n° de téléphone portable et d'adresse e-mail afin de constituer un groupe WhatsApp, pour la communication d'évènements dans la vallée.

2 Approbation du PV du 31 juillet 2021

Le PV 2021, qui était mis à disposition ½ heure avant l'assemblée pour lecture, et qui est également disponible sur notre site www.valtriquet.ch, est approuvé à l'unanimité.

3 Désignation des scrutateurs

Eric Fumeaux

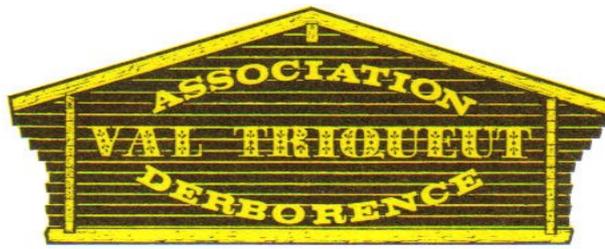
4 Rapport annuel du comité par le président

Comme ces dernières années, le comité a consacré l'essentiel de son activité au "plan de gestion Derborence" qui déborde d'ailleurs du strict cadre de Derborence puisque la zone alluviale du Godet est également concernée.

Fabrice commence les explications par ce qui a été accompli :

Tout d'abord, la pose d'un nouveau pont, amovible, sur le torrent du Grand-Creux, à Derborence, a été effectuée comme promis avant l'ouverture officielle de la route de la vallée, intervenue le 29 avril, cette année. Les travaux de pose et dépose sont subventionnés à hauteur de 70 à 80% par le Service cantonal des forêts et du paysage. La mise en place et l'entretien du pont ont été adjugés à l'entreprise Charly Gaillard & Fils pour une durée de 4 ans.

Ce pont est dimensionné pour une crue centennale. A l'heure actuelle, il n'est pas certain qu'il soit ôté à la fin de la saison. Une décision sera prise cet automne. Mais l'hiver dernier, il n'y avait plus de pont. Des personnes en ont "bricolé" un. La Commune de Conthey nous prie de rappeler que ce chemin n'est pas un itinéraire de randonnée hivernale. Le franchissement du Grand-Creux durant la période de fermeture de la route se fait donc aux risques et périls des individus.



L'arrêt Car postal a été déplacé avant le pont du Grand-Creux ce qui signifie que la place qu'occupait le car jusqu'ici est disponible pour le parcage mais que celle qu'il occupe désormais ne l'est plus. Les toilettes mobiles sont restées sur l'ancienne place de rebroussement. Elles seront désormais nettoyées deux fois par semaine par Videsa, avant et après le week-end. La poubelle sera également vidée à cette occasion.

A proximité immédiate, une barrière métallique a été mise en place par la Commune de Conthey au printemps 2021, avant la place de dépose pour les résidents. Les résidents de même que les personnes qui vont s'approvisionner en gaz au Refuge du Lac sont priés de systématiquement la refermer.

Concernant le tour du lac de Derborence, il a été réaménagé. Durant la semaine du 3 juin, sous la houlette de la Fondation SWO (Stiftung Wirtschaft und Ökologie), une dizaine de requérants ont procédé à une remise en état. Des moyens plus lourds ont également été engagés par la Commune de Conthey. Le balisage a été refait, en particulier dans la zone alluviale (panneaux et cairns).

Le projet de nouveau parking, hors zone alluviale protégée, avance gentiment. Les organisations de protection de l'environnement ont donné un préavis favorable. La modification du plan de zones a été adjugée au bureau Nivalp SA, à Grimisuat, qui a produit un échéancier, jugé optimiste :

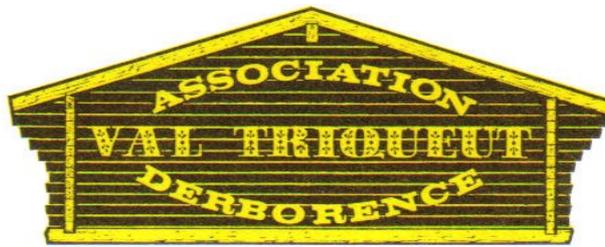
- Été 2022 : relevé sur le terrain
- Août 2022 : établissement du dossier d'information publique
- Septembre 2022 : information publique
- Mars 2023 : demande d'avis de principe et consultation de l'OFEV
- Avril 2023 : mise à l'enquête publique
- Juin 2023 : adoption par le Conseil général de Conthey
- Juillet 2023 : dépôt public
- Janvier 2024 : homologation par le Conseil d'Etat

Dans le meilleur des cas, ce parking pourrait être opérationnel en 2025 mais plus probablement à l'horizon 2026-2027, voir 2028.

La sauvegarde du lac, qui se comble, est un autre élément de préoccupation. C'est un objectif qui figure en toutes lettres dans le projet de décision du Conseil d'Etat (DCE) concernant la protection de la forêt et du site de Derborence.

Une étude préliminaire sur les sédiments du lac, menée par sd ingénierie, biol conseils et l'Université de Lausanne aura lieu cet été et permettra de savoir s'il est possible, pour maintenir le lac, de relâcher plus bas les sédiments et quand on peut le faire.

Le "plan de gestion Derborence", concerne également la zone alluviale du Godet ("objet 329 Godey-Derborence" de 16.5 ha à l'inventaire fédéral des zones alluviales d'importance nationale). Elle va passer de l'annexe 2 (zones dont l'examen n'est pas



terminé) de l'ordonnance fédérale à l'annexe 1, ce qui va nécessiter des travaux de mise en conformité qui devraient avoir lieu en période de basses eaux, cet automne ou au début de l'année prochaine. Là également, tous les éléments seront communiqués lors de la séance d'information publique cet automne (DCE, modification du plan de zones, zones alluviales etc...).

Il s'agira d'enlever les digues existantes, de créer une diguette de protection pour un chalet et de surélever sur une dizaine de mètres la route d'accès aux chalets du fond de la plaine du Godet, route qui longe la zone alluviale.

Pour ce qui est des points soulevés lors de notre dernière AG, voici quelques réponses :

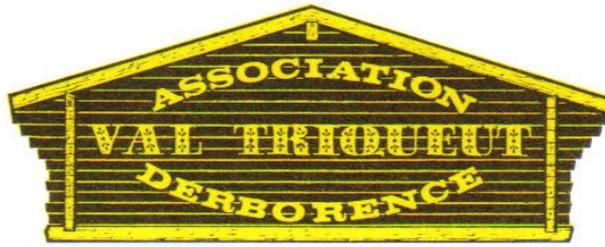
1. Intervention de Pierre-Marie Pittier sur les bancs de la chapelle : les bancs extérieurs de la chapelle sont tout neufs. L'association n'y est pas pour grand-chose et n'a fait que suivre le dossier. Le mérite revient aux bénévoles qui se sont chargés du démontage et aux forestiers qui ont réalisé et installés les nouveaux.
2. Intervention de Marie-Françoise Udry sur les sentiers pédestres et, en particulier, le chemin Isière-Derborence : un nouveau tracé a été réalisé dans le secteur de Servaplaine, sur la Commune de Vétroz. La Commune de Conthey, de son côté, est en contact avec le Service de la mobilité pour ce qui concerne les traversées de la route cantonale.
3. Intervention de Jean-Pierre Marcoz sur la téléphonie à Montbas : contact a été pris en septembre dernier avec Jean-François Rolaz, de Swisscom. En novembre, l'association a été informée qu'un projet de modification existant sur la route de Derborence avait été lancé en vue d'améliorer la situation sur Montbas. Une nouvelle direction d'antenne sera ajoutée. Mais le projet nécessite une mise à l'enquête publique. M. Rolaz nous a donc averti que la procédure pourrait être "relativement longue".

Pour conclure, concernant les transports, l'Etat du Valais a mis à l'enquête la pose d'un panneau d'information LED à proximité de la Cave du Tunnel.

Un nouveau panneau a été disposé au Petit-St-Bernard qui stipule que le camping et le caravanning sont interdits.

Un feu de signalisation a été installé après le 2^e tunnel, au "Brésil", qui fonctionne selon le même principe que celui de Madouc, avant le 1^{er} tunnel. Ce nouveau feu concerne donc le trafic Car Postal montant et, en face, les véhicules descendants.

Enfin, à propos Car Postal, une 3^e course a été ajoutée le dimanche à la demande de la Commune de Conthey. Des billets dégriffés sont disponibles s'ils sont commandés en ligne.



5 Présentation des comptes et rapport des vérificateurs

Gabrielle Rapillard, caissière, nous présente les comptes de l'année comptable du 01.06.2021 au 31.05.2022 :

Produits : frs 3'668.80

Charges : frs 2'557.50

Bénéfice : frs 1'111.30

La fortune de l'association s'élève à frs 17'898.14.

Les vérificateurs de compte, Jean-Jacques Evéquo et Claudy Evéquo (excusé aujourd'hui) nous recommandent d'approuver les comptes.

6 Approbation des comptes, décharge au comité

Vote sur les comptes : approuvés à l'unanimité.

Vote sur la décharge au comité : approuvée à l'unanimité.

7 Fixation de la cotisation annuelle (art. 8f)

Proposition du comité : maintien à CHF 30.-, approuvé à l'unanimité.

Gabrielle Rapillard nous rappelle qu'il est préférable de payer à l'aide du BV car le paiement au guichet postal coûte 1.20 par transaction.

8 Divers

La Commune de Conthey a reçu le rapport sur les études de suivi sur 4 ans des zones d'éboulement sous surveillance. Ce rapport devrait être présenté au Conseil général de Conthey cet automne, en principe en octobre. Les propriétaires de mayens seront invités à en prendre connaissance en début d'assemblée.

Organisation de la Fête du Lieudit 2023 : le lieu-dit "Le Godé" est intéressé par l'organisation de la prochaine Fête. A confirmer.

Fin de l'Assemblée 11h06.